

CONCOURS ARCHIDÉELLES #4 / APPEL À IDÉES jeunes architectes

RÈGLEMENT

Créé en 1920, Rabot Dutilleul a développé au fil du temps des compétences croisées qui lui permettent de concevoir et réaliser tout type de projet immobilier. Ses savoir-faire en montage financier, promotion, construction et efficacité énergétique font de lui un acteur complet de son secteur, le plaçant parmi les 10 premiers groupes français du BTP.

Impliqué et sensible aux nouveaux besoins et usages contemporains des villes, Rabot Dutilleul encourage l'innovation pour penser de nouveaux habitats, bureaux et équipements, et proposer des solutions plus responsables.

Il initie ainsi la quatrième édition d'Archidéelles, un appel à idées d'architecture qui s'adresse aux jeunes architectes diplômés depuis 2012.

1. CONTEXTE

1.1 Cadre : le projet Archidéelles

Rabot Dutilleul organise la quatrième session du concours Archidéelles. Initié dans ce cadre, le présent appel à idées est issu de la volonté de favoriser l'innovation architecturale.

1.2 Objectifs de l'appel à idées

- Repérer 10 jeunes talents issus des écoles d'architecture de Lille, d'Île de France, et de Belgique et/ou exerçant sur ces territoires;
- Encourager, accompagner ces jeunes architectes qui travaillent sur la ville de demain et leur offrir l'opportunité de se faire connaître.

2. THÉMATIQUE

Architecture et Design :

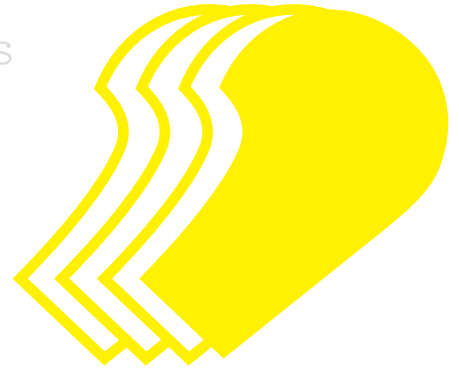
Quand le design métamorphose nos façades

La peau des bâtiments d'une ville façonne sa personnalité, son univers et ses spécificités. Visible, elle crée du lien ou à l'inverse le défait. Elle fait la fierté des habitants et attire toutes les convoitises ou décourage le passant et les usagers.

En architecture, affirmer que l'objet livré orné de ses plus belles parois est sa finalité serait un leurre. En revanche, la façade reste un élément essentiel de l'insertion du bâtiment dans son contexte et de son appropriation par les usagers, elle contribue au charme de la ville et de ses quartiers.

Ainsi, les candidats sont invités à réfléchir à l'apport du design sur la production des façades. Seul ou en équipe avec l'un de ses pairs, d'un designer ou d'un ingénieur (2 personnes maximum), il s'agira de proposer une nouvelle façon de concevoir la peau de nos bâtiments dans une perspective de convivialité, d'efficacité et de frugalité. Rénovation du bâtiment ancien, nouvelle construction contemporaine, réflexion sur l'habitat durable, performance énergétique, apport/rapport à la rue, au quartier, à l'échelle de la ville, attractivité du quartier, voici autant de façon d'aborder ce sujet qui veille au mieux vivre ensemble dans nos villes.

CONCOURS ARCHIDÉELLES #4 / APPEL À IDÉES jeunes architectes



3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 Peuvent participer au présent appel :

- Les architectes diplômés d'État, sortis de l'École d'Architecture de Villeneuve d'Ascq (Nord) en 2012 ou les années suivantes, en cours d'HMONP ou non ;
- Les architectes diplômés d'État, sortis d'Écoles d'Architecture d'Île-de-France (École Nationale Supérieure d'architecture de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée, École Nationale Supérieure d'architecture de Paris-Belleville, L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine, École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, et/ou l'École Spéciale d'Architecture) en 2012 ou les années suivantes, en cours d'HMONP ou non ;
- Les architectes diplômés de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI), site de Tournai, et des écoles de Bruxelles en Belgique, sortis en 2012 ou les années suivantes, inscrits ou non à l'Ordre des Architectes ;
- Les étudiants inscrits pour l'année universitaire 2017-2018 en 5^e année de l'une ou l'autre des écoles d'architecture susmentionnées.
- Les architectes diplômés d'État depuis 2012, domiciliés en région Hauts-de-France, et/ou en Île-de-France et/ou en Belgique, titulaires de l'HMONP ou non, en cours d'obtention de l'HMONP ou non, inscrits à l'Ordre des architectes ou non.

3.2 Candidature individuelle ou par équipe :

Les candidats peuvent s'inscrire individuellement ou se réunir en équipe de deux personnes maximum. Dans ce second cas, ils devront désigner parmi les deux membres une personne référente et en préciser dans le dossier les nom et coordonnées ; cette personne fera office de correspondant et coordonnera le cas échéant les échanges avec les organisateurs de l'appel à idées. **Le binôme peut se composer d'un architecte et d'un ingénieur ou d'un designer diplômé depuis 2012 ou des années suivantes ou inscrit en 5^e année d'étude pour l'année 2017/2018.** Dans ce cas, l'architecte ou l'étudiant en architecture est la personne référente du binôme, elle devra le préciser dans le dossier de candidature remis et fera office de correspondant et coordonnera les échanges avec les organisateurs d'Archidéelles.

4. DOSSIER / PIÈCES À FOURNIR

- Fiche d'inscription
- Un dossier de 4 pages format A3 présentant le projet, et comprenant impérativement les éléments suivants : nom du projet, texte de présentation, démarche, expression graphique du projet, coordonnées complètes du/des candidats ;
- Une maquette format A3.
- Le dossier doit être rédigé en langue française.
- Un document officiel justifiant le diplôme obtenu : courrier de l'école signé par le directeur de l'école ou photocopie du diplôme (dans le cas d'une candidature par équipe, fournir un document par membre de l'équipe).
- Un courrier signé autorisant les organisateurs du concours à utiliser l'image du candidat ou de l'équipe candidate, ainsi que celle du projet soumis, dans le cadre défini en 5.1.
- Un dossier de références du candidat (sujet d'étude, projet en cours, etc)
- Une copie informatique du dossier comprenant une ou plusieurs photos de la maquette.

5. DROITS À L'IMAGE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

5.1 En s'inscrivant au concours, le candidat ou l'équipe candidate accepte que son image et son projet soient médiatisés dans la presse et/ou dans différents lieux et entreprises, ainsi que par le biais de publication(s) et/ou d'exposition(s). Le candidat ou l'équipe candidate rédigera un courrier signé attestant de ce point.

5.2 Le projet proposé par les candidats doit être un projet original libre de tous droits de propriété intellectuelle reconnue à un tiers. L'organisateur de l'Appel à idées décline toute responsabilité à ce sujet. De ce fait, le ou les candidats devront vérifier ce fait attentivement. Tout manquement relatif à cet aspect pourra faire l'objet d'une disqualification. Par ailleurs, l'organisateur de l'Appel à Idées se réserve la faculté de suspendre toute publication ou toute exposition des projets qui contreviendraient aux dispositions régissant la propriété intellectuelle.

CONCOURS ARCHIDÉELLES #4 / APPEL À IDÉES jeunes architectes

6. JURY

6.1 Composition

Les candidatures seront examinées par un jury de professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du design :

François Dutilleul, Président du Groupe Rabot Dutilleul,
(Président du Jury)
Caroline Fortier, Groupe Rabot Dutilleul
Amélie Debrabandère, LMH
Gaëlle Velay, Caisse des Dépôts
Bertrand Bajart, D'Houndt&Bajart
Jérôme de Alzua, de Alzua + & AMO Régions Nord
Gontran Dufour, VS-A Groupe
Pascal Hory, Agence parallèle (Président de WAAO)
Olivier Laloux, Agence Lalou-lebec &
Directeur de l'école d'architecture de Tournai
Dominique Marrec, ecdm Architectes
Caroline Naphégyi, lille-design
Benoît Poncelet, CAUE du Nord - Lille
Bernard Reichen, Reichen et Robert & associés
Philippe Rémignon, Vilogia

6.2 Critères de sélection

Le principal critère de sélection sera le caractère innovant du projet soumis. La qualité du rendu est importante, cependant la qualité de la réflexion sera privilégiée.

6.3 Nombre de projets retenus

À l'issue de la commission technique de décembre 2017, 10 projets au maximum seront sélectionnés, et parmi eux, trois seront primés grâce à l'audition prévue le 02/02/2018.

7. PRIX

- 1^{er} Prix « Prix LMH » : 3 000 euros
- 2^e Prix « Prix Caisse des Dépôts » : 2 000 euros
- 3^e Prix « Prix Rabot Dutilleul » : 1 000 euros

L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu à l'occasion d'une soirée prévue en février 2018.
Les trois lauréats bénéficieront d'une inscription pour l'année 2018 en tant que membre de l'association AMO Région Nord.

Publication/exposition. Les meilleurs projets sélectionnés feront l'objet d'une médiatisation, notamment au travers d'une publication spécifique réunissant ces projets et éventuellement d'une exposition sur le même principe.
Colloques et rencontres. Les dix nominés* se verront offrir l'opportunité, s'ils le souhaitent, d'intervenir dans le cadre de colloques et discussions. Rabot-Dutilleul mettra en effet en place un accompagnement leur permettant de rencontrer le maximum de professionnels du milieu de l'architecture, d'intervenir dans des workshops au sein des structures et événements organisés par le Groupe.

8. CALENDRIER

8 / 12 / 2017 > DATE LIMITE DE DÉPÔT

Date limite de dépôt des projets des candidats et/ou équipes (cachet de la poste faisant foi). Les projets sont à envoyer ou à déposer à l'adresse suivante, à l'attention de Madame Caroline Fortier :

Groupe Rabot Dutilleul
594, avenue Willy Brandt
CS 20012
59000 Lille

du 11 au 15 / 12 / 2017 > PRÉSELECTIONS

Présélection de 10 projets d'équipe et/ou candidats par la commission technique Rabot Dutilleul.

02 / 02 / 2018 > AUDITIONS

Audition des 10 nominés*. Cette Journée sera consacrée aux oraux devant le Jury. Chacun des candidats ou équipe issu(e) de la présélection sera invité à présenter son projet. Les modalités et le déroulement de cet oral seront précisés aux candidats retenus.

*(MENTION DE RAPPEL ?)

22 / 02 / 2018 > RÉSULTATS

Annnonce officielle des résultats et cérémonie de remise des prix.

La participation à ce concours nécessite une acceptation sans réserve du présent règlement et n'offre pas d'indemnité hormis les trois prix évoqués au point 7. Rabot Dutilleul se réserve le droit de rejeter toute candidature dont le dossier s'avérerait incomplet et/ou dont le contenu ne serait pas en lien ou insuffisamment en lien avec le thème et l'objectif de l'appel à idées, et d'annuler à tout moment le présent concours. De même pour les dix nominés*, Rabot Dutilleul pourrait sélectionner au final moins de dix projets pour les mêmes raisons citées précédemment.

Pour toute demande de renseignement : Lucrèce Masurel
archideelles@rabotdutilleul.com

Les Partenaires Officiels du projets : WAAO, AMO Régions Nord, lille-design, le CAUE du Nord.